L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI, 6 AVRIL 1894.

PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines, cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—

DEMANDES D'EMPLOI.

FRANÇAIS, 31 ans, désire emploi pour faire la vente dans une boulangerie, ou ferait jardin pour une famille: bonnes références. —M. P., rue Madison, 17. 5avril—3f

DEMANDES.

GASOLINE 9c gal., huiles, stoves, lampes, etc. F. Pecoul, 66 Chartres. Téléphone 1007. 24 mars—1m

ON désire acheter antiques, bronze, ancien ameublement découpé, pendules, tableaux, vieille porcelaine, plats, assiettes, ornements et argenterie. Adresser P. Finkinstine, en ville. Boite de Poste No 1,756. 13mars—30f

A LOUER.

A LOUER—Dans le centre du Deuxième District, une chambre élégamment meublée. S'adresser à C., Bureaux de l'Abeille, 73 rue de Chartres. 14 fév—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Wm L. Forster.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,259—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Minnie Morgan Forster, veuve de William Forster, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
6 avril—6 10 15

Succession de Louis Ernest Chassaniol.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 42,164—Division A—Attendu que Mme Marie Mercedes Chassaniol, née Parra, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Louis Ernest Chassaniol, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à dédnire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
5 av—5 8 14

Succession de Michael John Kernaghan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 42,250—Division B—Attendu que Daniel William Kernaghan a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Michael John Kernaghan, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
5 avril—5 8 14

W. W. Hawkins et als vs Jno. E. Tumey & Co., Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,011—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par W. W. Hawkins et D. F. Tumey, Receveurs de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 mars—28—avril 1 6

Succession de P. Kane.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 37,432—Division A.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Vve Mary Kane, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 mars—28 avril 1 6

Succession de William Cullinan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 42,149—Division C.—Attendu que Mme Ann Rattagry, veuve de William Cullinan, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu William Cullinan, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28mars—28—avril 1 6

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 42,267.—Division E—Wm F. Charlton & Co., etc. vs. leurs créanciers—Ordre de Cour—Que la cession de biens des pétitionnaires William W. Charlton et Charles R. Marks, individuellement et comme membres de la maison commerciale de Wm W. Charlton & Co., soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de leurs créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John R. Legier Esq., notaire public, à son bureau, No 3 1/2 rue Carondelet, en cette ville commençant LUNDI, le 7me jour de mai 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires des dits pétitionnaires, d'élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne et les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que Alf. H. Flemming Esq. avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 4 avril 1894
(Signé) GEO. H. THEARD, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
5 avril—3f au 7 mai

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 41,322—Division A—S. A. Calongne vs ses créanciers. — Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers de l'insolvable S. A. Calongne soit convoquée et tenue pardevant Fred. Deibel, notaire en cette ville, à son bureau, No 85 rue St-Charles, le LUNDI, 7me jour de mai 1894, à 11 heures A. M., dans le but d'accepter la remise et fixer et déterminer les termes et conditions par lesquels les dites propriétés foncières rendues dans cette affaire seront vendues et sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que Wm C. Dufour, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire en lieu et à la place de W. R. Greathouse, décédé.
Nouvelle-Orléans, 3 avril 1894.
Signé: THOS. C. W. ELLIS, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
4 av—3f en 10 j

Samuel Meyers vs. ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. No 39,405—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Geo. E. Marks, Syndic des créanciers de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
29 mars—fév. 3 7

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 42,191. Division C—Ordre de Cour—Peter J. Pretus vs. ses Créanciers—Que la cession des biens faite par le pétitionnaire, Peter J. Pretus, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Frederick Zengel, notaire public, à son bureau, No 49 rue Camp, le 13me jour d'avril 1894, à 11 heures A. M., pour voter sur la question de l'acceptation de la dite cession, d'élire un syndic et voter sur tous les autres sujets qui pourraient leur être soumis, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 28 mars 1894.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS D. RANKIN, Député Greffier
30 mars—3f au 13 avril

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 42,123—Division B.—Wm F. Young vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Wm F. Young soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers et il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue pardevant John T. Michel Esq. notaire public, en son bureau, No 130 rue Gravier, en cette ville, commençant VENDREDI, le 6me jour d'avril 1894 à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic, voter sur toutes affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures contre la personne, ainsi que les biens du dit pétitionnaire, soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 21 mars 1894.
Signé: FRED. D. KING, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
23 mars—3f au 6 avril

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,927—Division C—Henry F. Basse, vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens demandée par Henry F. Basse soit et est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant E. G. La Pice, Esq., notaire public, le 9me jour d'avril 1894, afin de soumettre devant eux l'état de ses affaires, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues, et que B. T. Waldo, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.
Nouvelle-Orléans, 5 mars 1894.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
6 mars—3f au 9 avril

New Covington, St-Tammany,
Propriétés Foncières.
G. W. MASON.
Correspondance sollicitée. Maisons à louer, collections de loyers. En ville les dimanches et les mercredis. COVINGTON, LNE.
4 fév—1m dim

A partir
Du 1er Janvier,
Mon adresse
Sera:
PAUL CONRAD,
Puerto Cortez,
Honduras, C. A.
Aux soins de la
Central American Express,
Port Tampa City,
Florida, U. S. A.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif de propriétés dans le Septième District.

H. H. Frederick vs. Bayley Shaw.

COUR CIVILE DE DISTRICT, pour la paroisse d'Orléans. — No 42,101. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 9 mai 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un morceau de terre en triangle, anciennement connu par le numéro trois cent quatorze C de la ville de Carrollton et maintenant situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Holly Grove, Jackson, Vingtième et le New-Orleans Shell Road. Le dit triangle est désigné sur les Rolls des Assessements par le No 668.

2° Un certain morceau de terre connu par le numéro trois cent quinze de la ville de Carrollton, maintenant situé dans le Septième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, borné par les rues Hamilton, Vingtième, Last, Holly Grove et le New Orleans Shell Road. Le dit morceau de terre est désigné par le numéro six cent soixante-sept sur les Rolls des Assessements.

3° Un morceau de terre en triangle, situé dans le Septième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Hamilton, Last et Vingtième, désigné sur les Rolls des Assessements par le No six cent soixante-six.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5avril—5 12 19 26—mai 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif du cheval de course "LUCY CLARK."

Thos. F. Eagan et John T. Eagan vs Charles Roberts.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 41,712—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 16 avril 1894, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Devant mon entrepôt, rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres.
Un cheval de course appelé "Lucy Clark."
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
4 av—4 7 12 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du sixième district.

Equitable Guarantee Homestead Association vs H. Rolling.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 41,224.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI 11 avril 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, passages privilèges et tout ce qui y appartient, ou qui en fait partie, située dans le Sixième district de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Annonciation, Laurel, Léontine et Chippewa, et désignée par la lettre A, sur un plan ou certificat de L. H. Pilié, assistant voyer de ville, en date du 10 novembre 1884, et annexé à un acte de vente de Patrick Burke à Joseph E Coleman pardevant A. Hero, Jr., notaire, le 12 novembre 1884, et mesurant, mesure américaine, soixante-deux pieds quatre pouces de façade rue Laurel sur cent douze pieds deux pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne latérale la plus proche de la rue Léontine, cent treize pieds cinq pouces et sept lignes de profondeur sur la ligne la plus proche de la rue Léontine. La dite portion de terre étant composée de tout le terrain No 16 et une portion des terrains Nos 15 et 17 sur le dit carré, et Patrick Burke a acquis par achat de la succession de Thomas Rogers, par acte pardevant W. B. Kleinpeter, notaire en cette ville, le 3 juin 1875.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
8mars—8 15 22 29 avril 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété dans le Sixième District.

Mutual Building and Homestead Association versus Thomas Bethancourt.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,6..—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 18 avril 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une portion de terre, ensemble avec tout ce qui y appartient, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Bellecastle, Dufossat et Live Oak, laquelle portion de terre est placée à une distance de cent quinze pieds de la rue Laurel, et mesure vingt-neuf pieds de face à la rue Dufossat, sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions.—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
15mars—15 22 29—avril 5 12 18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Comptes Ouverts et de Livres de Comptes, etc.

George D. Geddes vs ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 28 029—En vertu d'un ordre de vente daté 2 mars 1894, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 11 avril 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de comptes ouverts et de livres de comptes, etc., tenus par l'insolvable.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
31 mars—31—avril 3 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés du Sixième District.

Finlay & Brunswig vs. Leo C. Peres et Mme Mary J. Finegan, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 35,765.—En vertu d'un alias writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente, à l'enchère publique, à la Bourse St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre les rues Gravier et Commune, dans le Premier district de cette ville, le MERCREDI, 2 mai 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Deux lots de terre, étant les lots Nos 1 et 2, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 149, borné par les rues Jersey, Marengo, Laurel et Constantinople, et mesure soixante pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de cent vingt-cinq pieds. Le lot No 1 forme l'encoignure Jersey et Marengo.

2° Un lot de terre, situé dans le Sixième District de cette ville, étant le lot No 16 de l'ilet No 101, borné par les rues Toledano, Jersey, Chippewa et l'avenue de la Louisiane et mesurant vingt-sept pieds de face à la rue Jersey sur une profondeur de cent vingt-sept pieds deux pouces.

Ensemble avec toutes les améliorations, etc., sur les dites propriétés.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Condition—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
28 mars—28—avril, 5 12 19 26—mai, 2

SUCCESSION de Charles L. Hilger—No 9,244—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B—Ordre de Cour—Attendu que dans cette affaire H. J. Grannis, administrateur de l'héritage de Ferdinand Hilger, une personne atteinte d'aberration mentale, actuellement un résident de Duluth, Minn., a demandé à la Cour la permission de transférer de l'Etat de la Louisiane, certains fonds actuellement dans cet Etat, appartenant au dit FERDINAND HILGER.

Il est ordonné par la Cour que toute et toutes personnes intéressées fassent valoir les raisons, si elles en ont et si elles peuvent, dans les trente jours qui suivront la première publication de ceci, pour lesquelles le dit H. J. GRANNIS ne serait pas autorisé à transférer les dits fonds de l'Etat de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 26 mars 1894.
Signé: FRED. D. KING, Juge.
Une copie exacte:
F. A. DUCOING, Député-Greffier.
29 mars—3 f en 30 jrs

CHARBON DU Dr BELLOC EN POUDRE ET EN PASTILLES, APPROUVÉ ET RECOMMANDÉ PAR L'AC. DE MÉD. DE PARIS, CONTRE LES *maladies de l'estomac, la dyspepsie, la diarrhée, la dysenterie, la cholérine, le choléra.* 19, rue Jacob, Paris et TOUTES PHARMACIES.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE Vente à l'Encan —DE— PROPRIETES

Dans les Premier, Deuxième, Troisième, Quatrième et Sixième Districts.

RUE DU CANAL,
No 132, entre les rues St-Charles et Carondelet, la propriété en briques à trois étages,—magasin et résidence, occupé par Mme Trouilly et loué par elle avec un bail expirant le 30 sept. 1894,
—A RAISON DE—
$3,600 par an.

AVENUE ST-CHARLES,
No 374, entre les rues Thalie et Melpomène, résidence élégante à deux étages.

RUE STE-MARIE,
Nos 277 et 279, élégante résidence double à deux étages, retirée de la rue.

RUE DE LA LEVEE,
Entre les rues Dumaine et St-Philippe.

TROIS
Superbes Magasins en briques à trois étages, connus sous le nom de Magasins du Marché, Nos 239, 239 1/2 et 241 rue de la Levée, vis-à-vis le Marché Français, tout près du Dépôt de Freight et de celui des Passagers du Southern Pacific R. R., la place Jackson et autres bâtisses publiques. Vendus sujets à leurs baux; rapportant
$2,580 par an.

A l'encoignure des rues Toulouse et Dauphine, trois résidences.

RUE FRANKLIN,
No 64, entre les rues Bienville et Conti, une résidence à un étage.

RUE QUARTIER,
No 172, entre les rues Tremé et St-Claude, un cottage.

RUE ST-LOUIS,
Nos 369 et 371, entre les rues Galvez et Johnson, maison double.

RUE ST-LOUIS,
Nos 373, 375 et 377 entre les rues Johnson et Galvez, maison double, retirée de la rue sur chaque terrain.

RUE ROBERTSON,
No 468, entre les rues St-Antoine et Bagatelle, une jolie maison double.

RUE LAPEYROUSE,
No 154, entre les rues Dorgenois et Rocheblave, une jolie maison double.

RUE CLARA,
Nos 245 et 245 1/2, entre les rues Calliope et Euphrosine, une maison à deux étages, retirée de la rue.

RUE ST-JOSEPH,
No 60, entre les rues Nouvelle Levée et Tchoupitoulas, résidence en briques à deux étages.

Coin des rues Jena et Dryades,
Neuf magnifiques terrains à bâtir.

RUE TCHOUPITOULAS,
No 1,288, entre les rues Général Taylor et Austerlitz, un cottage élégant et élevé.

Trois Ilets, Bornés
1. Van Buren, Quatrième, Clio et Erato; 2. Par les rues Troisième, Van Buren, Erato et Thalie; 3. Thalie, Erato, Quatrième et Van Buren.

RUE PREMIERE,
Entre les rues Martin et Clara, un terrain vacant.

RUE FELICITE,
Entre les rues Howard et Liberté, un terrain vacant.

Coin Dumaine et Rocheblave,
Elégante maison double à deux étages.

Succession de Thomy Lafon.

No 41,124—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau 155 rue de la Commune.—Le MERCREDI, 9 mai 1894, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde du Rez-de-Chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile du District pour la paroisse d'Orléans, daté le 5 avril 1894, pour le compte de la dite succession, les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

Premier District.

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'ilet borné par les rues St-Joseph, North Market, Tchoupitoulas et Nouvelle-Levée, dans le Premier District de cette ville, désigné par le No 7, et signé par les parties en cause, selon l'acte par Edward Barnett, ancien notaire, et annexé à un acte passé pardevant le dit notaire, le 11 avril 1867, et mesure 22 pieds 4 pouces de face à la rue St-Joseph, sur une profondeur de 58 pieds 1 pouce, entre lignes parallèles.

Acheté par le défunt du shérif de la paroisse d'Orléans, le 24 novembre 1885, enregistré dans le bureau de transfert livre 121, folio 969, le 23 décembre 1885. Les améliorations consistent d'une bâtisse en briques à deux étages, ayant deux chambres à chaque étage; une bâtisse en briques à deux étages, ayant une chambre et un cabinet à chaque étage, citerne, lieux d'aisances, etc., portant le numéro municipal No 60 rue St-Joseph.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, plus les dépendances, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Clara, Euphrosine, Magnolia et Calliope, et désigné par le lot No 13, d'après un plan fait par L. H. Pilié, daté du 31 mars 1858, et déposé dans le bureau de E. Bouny, notaire en cette ville; le dit lot de terre mesure (mesure américaine) 29 pieds de face à la rue Clara, sur une profondeur de 126 pieds 7 pouces et 2 lignes, entre lignes parallèles, acheté par le défunt du shérif de la paroisse d'Orléans, le 21 avril 1881, enregistré dans le bureau de transferts sur le livre 115, folio 361, le 5 mai 1881. Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages couverte en ardoises et faisant face à la rue, ayant deux chambres et galerie sur le devant, galerie fermée à l'arrière avec escalier au premier étage; deux chambres, deux cabinets et galerie sur le devant et à l'arrière au deuxième étage, aussi une bâtisse de deux chambres à l'arrière deux citernes, lieux d'aisance, etc, portant les Nos municipaux 245 et 245 1/2 rue Clara.

3° Un certain lot de terre, situé dans le Premier District de cette ville, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages et dépendances, dans l'ilet borné par les rues Ste-Marie, Prytanie, Félicité et Colisée, la dite portion de terre fait partie du lot No 26 du dit ilet et est désignée par la lettre A, d'après un plan en date du 17 juin 1867 fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer, annexé au dit acte d'acquisition, et mesure 32 pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Ste-Marie, même mesure sur la ligne du fond sur 121 pieds 11 pouces et 7 lignes de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 27, et 121 pieds 4 pouces de profondeur sur l'autre ligne le séparant de l'autre partie du dit lot, désigné sur le dit plan par la lettre B.

Acquis par le défunt de Louis Mathé, d'après acte pardevant Robert J. Ker, notaire public, le 21 juin 1870, enregistré au bureau des Aliénations Livre 96 folio 793

Les améliorations consistent en une bâtisse double à deux étages couverte en ardoises, retirée de la rue, ayant quatre chambres et palier ou vestibule, galeries de face à chaque étage; une cuisine à deux étages y attenant avec deux chambres, palier, lieux d'aisance et galerie à chaque étage, deux citernes, lieux d'aisance, etc., connue par les numéros municipaux 277 et 279 rue Ste-Marie.

4° Premièrement—Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Thalie, Melpomène, St-Charles et Prytanie, la dite portion de terre étant formée d'une partie du lot No 2 sur le côté près de la rue Thalie et mesure, au pied américain, 17 pieds de face à la dite rue St-Charles sur une profondeur de 90 pieds.

Deuxièmement—Une autre portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situées dans le même district et ilet, et forme aussi une partie du dit lot No 2 et mesure 17 pieds, plus ou moins, de largeur sur le côté du lot plus près de la rue Thalie, et immédiatement dans le fond de la propriété ci-dessus premièrement décrite, par une profondeur de 30 pieds.

La dite portion de terre commence à une distance de 90 pieds de la rue St-Charles, ensemble avec les privilèges et droits d'une allée de 3 pieds de largeur ouvrant rue Melpomène et qui est pour l'usage et le bénéfice du dit terrain et des autres.

Acquis par le défunt de A. Smith, épouse d'Alexandre Smith, le 12 mars 1878, conformément à un acte pardevant F. D. Seghers ancien notaire, enregistré au bureau de transfert, livre 110, folio 410.

Les améliorations consistent en une élégante bâtisse à deux étages, couverte en ardoises, ayant deux chambres, galerie de façade et escaliers à chaque étage, une cuisine à deux étages attenante, ayant une chambre à chaque étage; hangar à charbon, lieu d'aisance, cuve, etc. Vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1894 à $30 par mois, connue comme le numéro municipal 374 rue St Charles.

5° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, St-Charles, Commune et Carondelet, et désigné comme lot No 3 sur un plan fait par Charles T. Zimpel, député voyer de ville le 20 mars 1833, et déposé en l'étude de G. R. Stringer ancien notaire, comme plan No 9 de ces livres de plans.

Le lot mesure, au pied anglais, 29 pieds 1 ligne de face à la rue Canal, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 160 pieds 4 pouces, borné sur le côté le plus rapproché de la rue Carondelet, par la propriété de M. J. Ludovic, et sur le côté opposé par celle de W. Shiff.

Acquis par le défunt de Wm J. McLean, le 25 mars 1871 enregistré dans le livre 91, folio 430, au bureau des transferts, livre 92, folio 492.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à 3 étages connue par le numéro municipal 132 rue Canal, ayant au rez-de-chaussée un grand magasin, grande entrée, avec escaliers sur chaque côté, trois chambres, corridor et cabinet au second étage et galerie de face sur la rue, trois chambres et corridor au troisième étage; une bâtisse en briques à trois étages attenante à la bâtisse principale, ayant trois chambres, escaliers, chambres à charbon, et lieux d'aisances au rez-de-chaussée, galerie, lieux d'aisances, escalier et trois chambres au premier étage; galerie, escalier et quatre chambres au troisième étage, cuve, hydrant, etc, et un entrepôt en briques à deux étages dans le fond du terrain séparé des autres bâtisses par une allée. Cette propriété est vendue sujette à un bail à Mme Charles Trouilly expirant le 30 septembre 1894 à un prix nominal de $300 par mois, payable mensuellement.

Deuxième District

6° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, faisant partie du lot désigné par le No 3, dans l'ilet No 15, borné par les rues Franklin, Bassin, Bienville et Conti et mesurant vingt-cinq pieds de face à la rue Franklin, sur 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, au pied français.

Acquis par le défunt le 23 octobre 1870 de Mme Stella Lehman et Edward H. Lehman, par acte pardevant Alcée J. Ker, notaire, enregistré au bureau des transferts, livre 110, folio 997.

Les améliorations consistent en une résidence à un étage couverte en ardoises, avec deux chambres, galerie de côté et à l'arrière, cabinet et une chambre dans la mansarde, cuisine avec deux chambres, lieux d'aisance, cuve, connu par le numéro municipal 64 rue Franklin.

7° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Toulouse, St-Louis, Dauphine et Bourbon, ayant une façade de 40 pieds sur la rue Toulouse sur une profondeur et face à la rue Dauphine de 45 pieds, entre lignes parallèles, au pied français, formant l'encoignure des rues Toulouse et Dauphine.

Acquis par le défunt du shérif de la paroisse d'Orléans, le 20 juin 1869, enregistré au Bureau de Transferts, livre 95, folio 259.

Les améliorations consistent en une bâtisse avec deux chambres et une bâtisse en bois attenant avec une chambre faisant face à la rue Toulouse, cuve, lieux d'aisances, etc.

8° Un certain lot de terre, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le Faubourg Tremé dans l'ilet borné par les rues Quartier, St-Claude, Tremé et le Chemin du Bayou, désigné par la lettre A, sur un plan annexé à un acte passé le 4 décembre 1866, pardevant A. Doriocourt, notaire en cette ville; le dit lot mesure 18 pieds 4 pouces et 1 ligne de face à la rue Quartier, 18 pieds 3 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond, et 78 pieds 9 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue St-Claude, et 77 pieds 1 pouce et 3 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise de la propriété de Mme T. Doriocourt, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Acquis par le défunt du shérif de la paroisse d'Orléans le 15 avril 1872, enregistré au bureau des transferts, livre 101 folio 268.

Les améliorations consistent en une résidence avec quatre chambres, galerie de côté, cuve, lieux d'aisance, connue par le numéro municipal 172 rue Quartier.

9° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 12 dans l'ilet No 34, sur un plan annexé à un acte en l'étude de A. Ducatel, notaire, en date du 21 août 1867, lequel lot est borné par les rues Galvez, St-Louis, Johnson et le Canal Carondelet, mesurant 28 pieds de face à la rue St-Louis, sur une profondeur de 76 pieds, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par le défunt de Mlle Hortense Dubuclet, par acte passé pardevant Alcée J. Ker, notaire, le 1er juin 1878, Enregistré au bureau de transferts, livre 111, folio 533.

Les améliorations consistent en une résidence double ayant quatre chambres et cuisine et deux chambres, lieux d'aisances et deux cuves, connues par les numéros municipaux 369 et 371 rue St-Louis.

10° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 13 de l'ilet No 34 qui est borné par les rues Galvez, St-Louis, Johnson et le Canal Carondelet, mesurant 28 pieds de face à la rue St-Louis, sur une profondeur de 76 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence à un étage, retiré de la rue, avec deux chambres, cuisine avec deux chambres attenantes avec lieux d'aisance et cuve, divisée en deux corps de logis, connue par le numéro municipal 373 rue St-Louis.

11° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné par le No 14 de l'ilet No 34, borné par les rues Galvez, St-Louis, Johnson et le Canal Carondelet, mesurant 28 pieds de face à la rue St-Louis sur une profondeur de 76 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations sont les mêmes que le lot No 13 qui vient d'être décrit, connue par le numéro municipal 375 rue St-Louis.

12° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 15 de l'ilet No 34 qui est borné par les rues St-Louis, Galvez et Johnson et le Canal Carondelet, mesurant 28 pieds de face à la rue St-Louis sur une profondeur de 76 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une maison simple, retirée de la rue, ayant deux chambres, cuve, lieux d'aisance, connue comme le numéro municipal 377 rue St-Louis.

Les propriétés dixièmement, onzièmement et douzièmement décrites ont été acquises par le défunt de Mme de Pontalba, le 28 juin 1860, par acte passé pardevant Ed. Barnett, notaire, enregistré au livre 75, folio 635, Bureau de Transferts, livre 83, folio 293.

13° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, borné par les rues Dumaine, Ste-Anne, Tonti et Rocheblave, mesurant 35 pieds de face à la rue Dumaine, sur 85 pieds de profondeur et de face à la rue Tonti, à laquelle il forme l'encoignure. Le dit lot de terre forme une partie d'une plus grande portion de terre, désignée par le No 65, d'après un plan dressé par L. Bringier, anciennement voyer général de cet Etat, annexé à un acte passé pardevant C. Pollock, ancien notaire en cette ville, le 3 juin 1844.

Etant la même propriété acquise par achat par le défunt de L. A. Praderre, le 30 avril 1875, par acte pardevant A. Ducatel, notaire. Enregistré dans le livre 105, folio 753.

Les améliorations consistent en une résidence double à deux étages, ayant quatre chambres et palier à chaque étage, et une cuisine à deux étages y attenant, avec deux chambres à chaque étage, citernes, lieux d'aisances, etc.

14. Premièrement Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges, servitudes et dépendances y appartenant, situé dans le Deuxième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet No 21, qui est borné par les rues Levée, Dumaine, Chartres et St-Philippe, mesurant 66 pieds 3 pouces de face sur la dite rue Levée et 64 pieds 10 pouces de largeur à l'arrière, et 149 pieds 1 pouce de profondeur, conformément à un plan du même déposé au bureau de A. Ducatel, un notaire public dans la dite ville de la Nouvelle-Orléans. Secondement—Un certain morceau ou portion de terre situé dans le même district et ilet, et sur lequel il y a un mur en briques séparant la susdite propriété de celle de Joséphine Guichard, femme de F. M. Bienvenu, et la moitié du dit mur, le dit morceau ou portion de terre étant une moitié attenant à la propriété de Mme Bonneval sur la terre de laquelle le mur est construit, laquelle moitié a 6 pouces de largeur sur à peu près 60 pieds de profondeur.

Etant la même propriété qui a été acquise par achat par Thomy Lafon de Mme A. Bonneval, par acte passé pardevant F. D. Seghers, anciennement notaire, le 15 janvier 1883, enregistré au Bureau des Hypothèques, livre 232, folio 240; enregistré au Bureau de l'Annotateur, livre 117, folio 831.

Les améliorations consistent de la rangée de trois splendides magasins en briques à trois étages connus par les numéros municipaux 239, 239 1/2 et 241 rue Levée, et Magasin du Marché.

Le tout sera vendu en bloc, sujet aux différents baux contractés avec les différents locataires, savoir: No 239 rue Levée, occupé par MM. Levy & Maver, loué jusqu'au 30 septembre 1894, à raison de $600 par an, payable $50 par mois. Le No 239 1/2 rue Levée, occupé par la Boulangerie Garic, loué à MM. Samuel et John Garic jusqu'au 31 janvier 1894, à raison de $1,380 par an, payable $115 par mois, et le No 241 rue Levée, occupé par P. Salatich comme café, et à lui loué à raison de $600 par an, payable $50 par mois, faisant un revenu total de $2,580 par an. Le tout vendu sujet à l'usufruit de Mme Alfée Bodin pendant le terme de sa vie.

Troisième District.

15° Trois certains lots de terre situés dans le faubourg Washington, troisième district de cette ville, désignés par les Nos 8, 9 et 10 de l'ilet No 28, borné par les rues France, Lesseps, Célestine et Joséphine, sur un plan de Joseph Pilié, voyer de ville, 25 février 1833, déposé dans le bureau de Chas Janin, ancien notaire, les dits lots mesurant chacun 56 pieds 10 pouces de face à la rue France sur 134 pieds 10 pouces entre lignes parallèles, le lot No 8 formant l'encoignure des rues France et Célestine, étant la même propriété acquise par le défunt de Louis Ferrand, suivant le 12 mars 1834, par acte devant Louis Ferrand, notaire. Enregistré dans le livre No 16, folios 17 et 18.

16° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent, situé et étant dans le Faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Robertson ou St-Jean Baptiste, Claiborne, St-Antoine et Bagatelle, désigné par le No 4 sur un plan de Arthur De Armas, voyer et ingénieur civil, le 9 novembre 1871, déposé au bureau de G. de Ferriet & Co., encanteurs, mesurant 35 pieds 4 pouces de face à la rue St-Jean Baptiste, sur 87 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Etant la même propriété acquise par le défunt de C. L. DuQuesnay, le 17 avril 1872, pardevant G. LeGardeur, notaire, enregistré C. O., livre 102, folio 252. Les améliorations consistent en une bâtisse à double corps de logis ayant quatre chambres et galerie à l'arrière, avec balcon de façade, etc., connue par le numéro municipal 468 rue Robertson.

17° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 24 dans l'ilet borné par les rues Orange, Dorgenois, Lapeyrouse et Rocheblave, d'après un plan de J. A. Celles, architecte, le 24 septembre 1884, dans le bureau d'Alphonse Barnett. Le dit terrain mesure 34 pieds 1 pouce et 2 lignes de face à la rue Lapeyrouse sur 157 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Acquis par le défunt, de Manuel Guerrier, d'après un acte pardevant F. D. Seghers, notaire, le 31 octobre 1877, enregistré C. O., livre 111, folio 276.

Les améliorations consistent en une résidence double à un étage, ayant quatre chambres avec une bâtisse attenante ayant quatre chambres, citernes, lieux d'aisances, etc., connue par le No municipal 154 rue Lapeyrouse.

Quatrième District et Paroisse Jefferson.

18° Un certain ilet de terre, situé en partie dans le Quatrième district de cette ville et en partie dans la paroisse Jefferson, dans cet Etat, désigné par le No 129, d'après un plan déposé en le bureau du greffier de l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle Orléans, étant le No 1966 du Dossier de la dite Cour, borné par les rues Van Buren, Quatrième, Clio et Erato, mesurant 319 pieds 8 pouces et 6 lignes de face sur chacune des rues Quatrième et Van Buren et 280 pieds 5 pouces 4 lignes de face sur chacune des rues Clio et Erato.

19° Un certain ilet de terre, situé en partie dans le Quatrième District de cette ville et en partie dans la paroisse de Jefferson, en cet Etat, désigné par le No 139 d'après le plan mentionné ci-dessus, borné par les rues Troisième, Van Buren, Erato et Thalie, mesurant 255 pieds 9 pouces et 3 lignes de face à chacune des rues Van Buren et Troisième et 210 pieds 7 pouces et 2 lignes de face à chacune des rues Erato et Thalie.

20° Un certain ilet de terre, situé en partie dans le Quatrième District de cette ville et en partie dans la paroisse Jefferson, en cet Etat, désigné par le No 138 d'après le plan mentionné ci-dessus, borné par les rues Thalie, Erato, Quatrième et Van Buren, mesurant 290 pieds 5 pouces et 4 lignes de face à la rue Thalie et Erato, et 255 pieds 9 pouces et 3 ligne de face à chacune des rues Quatrième et Van Buren.

Les propriétés décrites, 17, 18 et 19, ont été achetées par le défunt du shérif de la paroisse d'Orléans, le 29 juin 1866, enregistré C. O., livre 92, folio 589, et dans l'acte D, page 329, Troisième Cour de District de la Nouvelle Orléans.

Quatrième District.

21° Un certain lot de terre, situé et étant dans le Quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Philip, Première, Clara et Martin, désigné par le No 6 sur un plan de Pecquet & Crampon, anciennement architectes, le 8 mars 1865 esquisse duquel est annexée pour référence par acte pardevant W. J. Castell, notaire public, le 7 octobre 1868; le dit lot mesurant, d'après le dit plan, 29 pieds 6 pouces et 6 lignes de face à la rue Première, sur une profondeur, entre lignes parallèles, de 91 pieds 9 pouces, acquis par le défunt du shérif de la paroisse d'Orléans, le 11 avril 1870, enregistré C. O., livre 97, folio 627.

22° Deux certains lots ou morceaux de terre, situés et étant dans le Premier District de cette ville, désignés par les Nos 11 et 12 sur un plan de L. H. Pilié, ancien voyer de la ville le 10 mai 1860, déposé au bureau de C. E. Fortier, ancien notaire, dans l'ilet borné par les rues Félicité, Terpsichore, Howard et Liberté; le lot No 11 mesure 33 pieds 8 pouces de face à la rue Félicité, 33 pieds 8 pouces sur le côté du lot No 10 et 9 pieds 1 pouce et 4 lignes sur le côté du lot No 12, et le lot No 12 mesure 33 pieds 8 pouces de face à la rue Félicité, 33 pieds 8 pouces et 3 lignes dans le fond sur une profondeur de 9 pieds 1 pouce et 4 lignes sur le côté du lot No 11 et 9 pieds 3 pouces et 1 ligne sur le côté du lot No 13. Acquis par le défunt le 11 avril 1870 du shérif de la paroisse d'Orléans, enregistré C. O., livre 97, folios 626 et 627.

Sixième District.

23° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, désigné par le No 18, ilet P, dans le sixième district de cette ville, borné par les rues Général Taylor, Austerlitz, Water et Tchoupitoulas ou Levée, représenté sur un plan de A. S. Phelps, ancien voyer, déposé dans le bureau de G. R. Beard, notaire; le dit lot mesurant 25 pieds de face à la rue Levée sur 90 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Acquis par le défunt du shérif de la paroisse d'Orléans, 9 janvier 1877, enregistré au bureau de l'annotateur livre 109, folio 202.

Les améliorations consistent en un cottage élevé, retiré de la rue, ayant six chambres, galeries devant et sur le côté, lieux d'aisance, citernes, etc., connu par le numéro municipal 1288 rue Tchoupitoulas.

24° Neuf certains lots de terre situés dans le Sixième district de cette ville, désignés par les Nos 1 à 9, inclusivement, dans l'ilet No 454, bornés par la rue Jena, l'avenue Napoléon, les rues Baronne et Dryades, les lots Nos 1, 2, 3 et 4 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Dryades sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le lot No 5 formant l'encoignure des rues Jena et Dryades, et les lots 5, 6, 7, 8 et 9 mesurant chaque 30 pieds de face à la rue Jena sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Acquis par achat par le défunt de Mlle Joséphine Lacoste, par acte passé pardevant Joseph Cuvilliers, anciennement notaire en cette ville le 31 décembre 1849.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un et deux ans, garanti par hypothèque et toutes les clauses usuelles pour cent d'intérêt par an jusqu'à paiement, les acquéreurs assumeront les taxes de 1894 en sus du prix d'adjudication et que les prix de la propriété rue Decatur, dans l'ilet No 21, la quatorzième décrite dans cette annonce, sera vendue sujette à l'usufruit de Mme Alfée Bodin, durant sa vie naturelle, d'après les mêmes termes que ci-dessus; les acquéreurs déposeront 10 pour cent au moment de la vente, du prix de leur enchère.

Act de vente pardevant A. D. Doriocourt, N. P., aux frais de l'acquéreur.
6 av—6 11 18 25—mai 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Capitalistes Attention!

Le Meilleur Placement d'Argent qui se Soit Offert cette Saison.

Grande Propriété d'encoignure RUE DU CANAL

BATISSE DU COIN
EN FACE DE LA
DOUANE DES ETATS-UNIS ET DE LA POSTE,

Formant l'angle des rues Canal et Decatur et l'angle des rues Canal et Dorsière.

Près de la Bourse aux Sucres, des gares à passagers des Chemins de Fer Louisville et Nashville, et Southern Pacific, ainsi que des dépôts de fret et des débarcadères de bateaux, dans le voisinage aussi de banques et de compagnies d'assurances, enfin dans le centre même du quartier des affaires et du commerce dans ses diverses branches,

AVEC BAUX
DONNANT, PAR AN,
$8,600 00.

Succession de Alexandre Aristide Mary.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 39,095, Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI, 18 avril 1894, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, en date du 8 mars 1894, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite, savoir—

Un terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits de passage et les privilèges y appartenant, ou en quelque sorte que ce soit en faisant partie, situé dans le Second District de cette ville, dans le carré d'ilet borné par les rues Canal, Decatur [anciennement Levée], Douane et Dorsière, et formant le coin des rues Canal et Decatur, et le coin des rues Canal et Dorsière. Le dit terrain ayant—mesure française—46 pieds 9 pouces et 8 lignes de façade rue Decatur; la même façade rue Dorsière; 66 pieds 8 pouces de façade sur le Canal, et la même mesure sur la ligne parallèle à la rue du Canal, s'étendant de la rue Decatur à la rue Dorsière, séparant le dit terrain du terrain appartenant aux héritiers de Lucien Adam.

Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à trois étages, faisant face aux rues Canal, Decatur et Dorsière, ayant une grande galerie couvrant les trottoirs des deux premières rues et occupée au rez-de-chaussée par l'établissement connu sous le nom de "The Branch of Louis' Saloon," Herman Isaacs, importeur et marchand de tabacs et de cigares de la Havane et du pays, le salon de coiffure "Palace Shaving Saloon." Les étages supérieurs sont divisés en appartements, bureaux, etc.

Laquelle propriété appartenait au défunt qui l'avait achetée des enfants et héritiers de Pierre Laurans, légataire de Joseph Claude Mary. Le défunt ayant été dûment reconnu propriétaire et mis en possession par un jugement de l'ancienne Deuxième Cour de District, rendu et signé le 22 septembre 1864, ainsi qu'il appert du dit jugement et des divers actes cités dans l'inventaire fait dans la succession des présentes. Connu sous les Nos municipaux 65-67 69 rue du Canal et No 3 rue Decatur.

—AUSSI—

5 actions pleinement payées du fonds capital de la People's Slaughter House and Refrigerating Company, limited, selon le certificat No 106.

Conditions—Pour les actions comptant sur l'adjudication; pour l'immeuble: un tiers ou plus comptant; le reste à un et deux ans de crédit en billets de l'acquéreur garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, portant huit pour cent d'intérêt par an à partir de l'adjudication, et avec toutes les clauses usuelles de sécurité, dans les actes de vente. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de l'année 1894, en sus du prix de l'adjudication; et fera un dépôt de 10 pour cent du prix de vente, entre les mains des encanteurs; la vente se fera sujette aux baux suivants existant actuellement sur la dite propriété, savoir le bail sur le No 3 rue Decatur au taux de $100 par mois, expirant le 9 septembre 1895; le bail No 69 rue du Canal, au taux de $183.33 par mois, expirant le 30 septembre 1894; et le bail sur les Nos 65 et 67 rue du Canal, au taux de $433.33 par mois, expirant le 31 octobre 1896.

L'acte de vente pardevant Chs J. Théard, notaire, aux frais des acquéreurs.
10 mars—10 11 14 16 21 28—av 4 5 11 au 18

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VACHERIE.

Succession de Eulalie Fos, femme décédée de Pascal Lapuyade.

No 31,620—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.—Placide J. Spear, encanteur.—Bureau No 155 rue Commune —JEUDI, 12 avril 1894, à 11 heures A. M., il sera vendu, au coin de l'avenue Carrollton et de la rue Soixième, en vertu d'un ordre et conformément à un jugement rendu le 22 mars 1894, et signé le 29 mars 1894, par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus mentionnée.

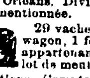

29 vaches, 1 taureau, 1 mulet, 1 wagon, 1 feed cart et tout le matériel appartenant à la vacherie, aussi un lot de meubles de maison.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.
1 avril—1 4 8 12

PAR D. E. MORPHY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grocèries de famille, vins, liqueurs, coffre-fort, cash register, installations de magasin, tente, balances, vitrières, pendule, pupitre, cheval, wagon, jumper, harnais, le terme non échu du bail du local et la police d'assurance, etc.

A. N. Klein vs. ses créanciers.

No 42,040.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur—Il sera vendu MARDI, 10me jour d'avril 1894, à 10 1/2 heures A. M., sur les lieux No 517 rue du Camp, coin Ste-Marie, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 27 mars 1894, et à moi adressé—

Le fonds entier ci-dessus décrit livré par la personne sus nommée insolvable à ses créanciers. Aussi, le terme non expiré du bail et le droit d'occupation du local ainsi que la police d'assurance.

Conditions—Strictement comptant.
4 avril—

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Souliers—Dry Goods—Notions —Groceries—Pendules—Crank Auger Bouilloires pour laver — Ecumoir — Washboard—Manches de hache—Fer galvanisé—Can pour huile—Convercles de barils—Stove—Brown paper, etc.

Aussi un Mulet.

SMITH BROS. & CO., Limité
—ET—
GENTRY FRERES
vs.
W. J. Athens Lumber Co., Limité.

No 40,987—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E.

JEUDI, 12 AVRIL.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. B. Robinson encanteur—Bureau 3 1/2 rue Carondelet—Le JEUDI, 12 avril 1894, à 11 heures A. M., à l'entrepôt No 1 du Illinois Central R. R., coin Calliope et Front, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 15 mars 1894 dossier No 40,987, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, il sera vendu à l'encan—

Un lot de groceries, souliers, dry goods, 3 pendules, washboards, 2 crates de manches de hache, une bouilloire en fer blanc pour laver, convercles de baril, stove, un grand can en fer galvanisé, papier brun, un lot de divers.
Un mulet.
Conditions—Comptant.
31 mars 31—av 3 5 8 11 12

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Propriété d'Encoignure,
—DANS LE—
DEUXIEME DISTRICT.

Une Grande et Substantielle Résidence et Magasin en Bois à deux Etages,
Coin des rues Broad et Douane

Succession de Euphrosine Durand, épouse de Jean Marie Sahuqué.

No 40,841—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue de la Commune—MERCREDI, 9 mai 1894, à midi, à la Bourse St Charles, dans la rotonde du rez de chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, en date du 3 avril 1894, dans l'affaire et pour le compte de la succession de Mme Euphrosine Durand épouse de Jean Marie Sahuqué. Dossier No 40,841 il sera vendu à l'encan—

Ce terrain de valeur ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Broad, Canal, Douane et White, et mesurant 34 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Broad sur une profondeur et face à la rue Douane de 123 pieds 1 pouce et 5 lignes et 123 pieds 6 pouces de profondeur sur la ligne opposée qui le divise du lot No 14.

Les améliorations consistent en une bâtisse confortable et bien bâtie en bois à double corps de logis subdivisée en appartements de résidence au 1er étage et magasin au rez de chaussée. La location est très choisie sur cette belle avenue pavée avec du gravois et principalement attrayante pour emplacement d'affaires et résidence en même temps; étant dans une section bien peuplée et s'améliorant journellement près de la rue Canal et des chars urbains. Une portion de la propriété rapporte un loyer nominal, mais l'encoignure est habitée par les héritiers et plusieurs offres pour louer ont été faites et refusées avant de compléter la vente.

Conditions—Deux tiers comptant, le reste à un crédit d'un et deux ans, avec billets garantis par hypothèque et privilège et lien de vendeur sur la propriété vendue, portant intérêt de 8 pour cent par an à partir de la date jusqu'à paiement final, ensemble avec toutes les clauses usuelles de garantie.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant ———, notaire. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1894, en sus du prix de son adjudication et un dépôt de 10 pour cent sur le montant de l'adjudication.
4avril—4 11 18 25 mai 2 9

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Helena McArtin, epouse décédée de Francis Hagan.

No 40,891—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

No 125 rue Sud Claiborne.

PAR DANZIGER & STERN, D. Danziger, encanteur—Bureau, No 59 rue Carondelet—MERCREDI, 25 avril 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe juge de la susdite Cour Division C, signé et daté le 16 mars 1894, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, il sera vendu à l'encan—

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal 125, Sud Claiborne, située dans le Premier district de cette ville, carré d'ilet borné par les rues Perdido, Claiborne et Willow, désignée par le No 6, sur un plan qui en a été fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de la ville, le 11 octobre 1870, d'après lequel la dite portion mesure 76 pieds, 6 pouces et 4 lignes de façade rue Claiborne; 19 pieds 4 pouces de profondeur sur la limite latérale la plus proche de la rue Willow, 97 pieds de profondeur de l'autre côté la plus proche de la rue Clara et 30 pieds 8 pouces de largeur à l'arrière.

Les améliorations comprennent une maison de résidence à deux étages en bois, ayant sept chambres, auvent, citerne, etc.

Conditions—Comptant; l'acquéreur assumant le paiement des taxes de ville et d'Etat sur la propriété, pour l'année 1894.

L'acte de vente pardevant Benj. Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur.
25 mars—25 28—av 4 11 18 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage entre les héritiers.
Une jolie Résidence dans le district des fleurs.
No 247 rue Deuxième, entre Prytanée et Colisée.
Le terrain mesure 89 4-4x102.
Louis M. Grossman vs Adolphe Grossman & als.

No 41,664 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & STERN—D. DANZIGER, Encanteur.—Bureau No 59 rue Carondelet. —MERCREDI, 2 mai 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de vente signé le 14 et le 27 mars 1894, par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, dans l'affaire ci-dessus, il sera vendu à l'encan—

Une certaine portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Première, Deuxième, Colisée et Prytanée.

Laquelle portion de terre est désignée par la lettre "B," sur un plan et certificat de voyer fait par L. H. Pilié, voyer, et mesure, au pied américain, 89 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la dite rue Deuxième sur une profondeur de 102 pieds entre lignes parallèles. Les bâtisses et améliorations portent le numéro municipal 247 rue Deuxième et consistent en une résidence en bois à deux étages et mansarde, retirée de la banquette, ayant de grandes plates bandes et jardin et large vérandahs de face et en arrière, et contenant corridors, salons, boudoir, salle à manger, cuisine, office, chambres à bain, sur le deuxième étage 6 chambres et dans les mansardes 2 chambres finies avec cabinet à chaque chambres.

La propriété peut être visitée avec des cartes des encanteurs, et est vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1894, à raison de $72.50 par mois.

Conditions——Un tiers ou plus comptant et le reste, s'il y en a, en un crédit d'un et deux ans représenté par des billets d'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à paiement, garantis par privilèges et lien de vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue.

L'acte de vente doit contenir toutes les clauses de garanties non-aliénando; le transfert de la police d'assurance et 5 pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès.

L'acquéreur assumera les taxes de 1894 en sus du prix de son adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent comptant.

Acte de vente, pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur.
31 mars—31—av 4 11 18 25—mai 2

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. J. GILLY.

Vente de Syndic—A l'encan.

PAR E. J. GILLY, encanteur—SAMEDI, 14 avril 1894, (entre midi et 1 h. P. M., sur les lieux, le terme non expiré du bail—six mois expirant le 30 septembre 1894—à défaut de quoi le droit d'occupation du magasin No 110 rue du Canal sera loué, à raison de $166 67 par mois.

Aussi—Une action du stock de la N. O. Board of Trade, une action du stock du Olympic Club, un lot d'installations, un lot d'étagères, un lot de boites. Conditions comptant.

Aussi tous les comptes qui n'ont pas été payés et sont dus d'après la liste.
ELKIN MOSES, Syndic.
5 avril—10f

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Importante Vente à l'Encan D'Actions et Bons —DE— VALEUR.

Actions de Banques.
Actions d'Assurances.
Actions de Homestead.
Actions Diverses.

BONS DE VILLE, 6 pour cent.

BONS DE CHEMIN DE FER, 6 pour cent.

VENTE EN PARTAGE.

Dans l'affaire de Veuve Thomas O'Rorke vs S. S. Rushs et al. Cour Civile de District.

Au plus haut Enchérisseur.
A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON & SON—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet. MERCREDI, 11 avril 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et l'allée Commerciale, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans, Division A, rendu le 15 mars 1894 et signé le 21 mars 1894, dossier No 41 2.1 dans l'affaire de Veuve Thomas O'Rorke vs S. S. Rushs et al, pour un partage, à l'enchère publique au plus haut et dernier enchérisseur, il sera vendu—

Actions de valeur.

12 actions du fonds capital, Canal Bank de la Nouvelle Orléans de $100 chacune payées en plein

25 actions du fonds capital de la Crescent City R. R. Co de $100 chacune, payées en plein.

2 actions du fonds capital de la Sun Mutual Insurance Co de $100 chacune, payée en plein.

1 action du fonds capital de la Merchant's Insurance Co de $100 chacune, payées en plein.

7 actions du fonds capital de la Home Insurance Co de $100 chacune, payées en plein.

89 actions du fonds capital de la Jefferson Hall Association de $10 chacune, payée en plein.

8 actions du fonds capital de la Mutual Building and Homestead Association, valeur actuel, $200 chacune, payées en plein.

10 actions du fonds capital de la Prytania Street Market Co. de $10 chacune, payées en plein.

Actions désirables.

7 bons (extended) de la Ville de la Nouvelle-Orléans de $1 000 chacun, portant intérêt de 6 pour cent.

1 bon de la N. O. City R. R. Co. de $1,000, portant intérêt de 6 pour cent.

Conditions — Comptant avant livraison et transfer.
1er avril—1 4 8 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage —D'UNE— Elégante Residence

En Briques à deux Etages avec mansardes,
DE FEU Gén. R. L. GIBSON.
No 16 rue Sud Remparts,
Entre Canal et l'Avenue Tulane.
—ET—
Une Jolie Propriété
SUCRIERE
Et des Terres Cyprières.

La Plantation Oak Forest,
Sur le Bayou Black,
Paroisse Terrebonne.

Montgomery Gibson vs Preston Johnston Gibson et als., No 41,661.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur, bureau, No 14 rue Carondelet — MERCREDI, 11 avril 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un jugement rendu et signé le 23 février 1894, par l'Hon Fred. D. King, juge de la dite Cour Division B, dans l'affaire ci-dessus, et d'un ordre homologuant les procédures d'une assemblée de famille tenue le 2 mars 1894, en date du, 8 mars 1894, par le dit juge, dans la succession de R. L. Gibson, No 37,905 de la dite Cour, de la propriété ci après décrite, à savoir—

1° Une élégante résidence en briques centrale, à deux étages, avec mansarde, No 16 rue Sud Remparts, ayant corridor, salons à arches, bibliothèque, salle à manger, cuisine et autres chambres au premier étage, corridor, neuf chambres à coucher, chambres à bain sur l'étage supérieur, gaz, cuve, hydrant et cour pavée, bâtisses en brique dans le fond pour bois, charbon et autres, etc.

Le lot de terre est situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sud Remparts, Sud Bassin, Canal et Commune, et l'avenue Tulane, étant une moitié d'un lot désigné comme lot No 8 de l'ilet No 7, près de la rue Canal, conformément à un plan de Joseph Pilié, voyer de ville, le 12 mai 1819, déposé le 16 juin 1819 en l'étude de Michel De Armas, alors notaire en cette ville. Le dit lot de terre mesure 30 pieds de face à la rue Sud Remparts sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, à la rue Sud Bassin sur laquelle elle a une façade de 30 pieds, tout au pied français, qui au pied américain mesure 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à chacune des rues par une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.

Pour résidence privée ou professionnelle, c'est dans un voisinage de premier ordre, d'un accès facile au quartier des affaires et des amusements. Comme placement d'argent, cela rendra un fort joli revenu

2° La belle plantation sucrière connue sous le nom de Oak Forest Plantation sur le Bayou Black, à environ 18 milles de Houma, paroisse Terrebonne, Etat de la Louisiane, s'étendant sur les deux côtés du Bayou, borné au dessus sur la rive gauche en aval, par une terre anciennement appartenant aux héritiers de Roussel; et au-dessous sur la rive gauche, par une terre de John Favey; et au-dessus sur la rive droite en aval, par la terre de R. R. Barrow anciennement, actuellement celle de A. A. Bodin; et au dessous sur la même rive par une terre de J. P. Robertson, ensemble avec les bâtisses et améliorations, 3 mulets, des instruments aratoires, bétails et machines, etc. La portion de la Plantation Oak Forest sur la rive nord du dit Bayou Black étant composée des terrains 85, 86, 87, 88, 89, 90 et 91 et la moitié supérieure du terrain 92 du "township" 16, range 15 est, et la portion de la rive sud se compose des terrains 80 et 81 dans le township 16, range 15 est, et la portion inférieure, savoir:

7 80/100 chaînes de façade au terrain 20; le tout des terrains 29 et 30 et la moitié Est et le quart Nord-Ouest du terrain 35 township 17, range 15 Est, ayant 3,149 et 69/100 acres, plus ou moins, sauf et exceptant.

1. Un morceau de terre sur la rive gauche à la portion inférieure de ce morceau de terre mesurant un acre de face sur une profondeur arpentée vendu à Jno Favey.

2° Un morceau de terre sur la rive droite longeant le dit Bayou Black, touchant à l'église des gens de couleur, mesurant un acre de façade sur 40 acres de profondeur, donné à George Williams par Randall Lee Gibson.

A être vendu subdivisé, tracé et séparé d'après un arpentage à faire par T. S. Easton, voyer, paroisse de Terrebonne qui est nommé dans ce but, et d'après un plan fait d'après le dit arpentage, qui sera exhibé à la Bourse au jour de la vente, comme suit:

1° 2,200 acres plus ou moins de terre plantés de cyprès et de gros arbres.

2° 949 acres plus ou moins de terre avec terre plantée de gros arbres, attenant et ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y sont, comprenant résidence, bâtisses de dépendances, écuries, etc.

Conditions—Pour les biens immobiliers en la ville de la Nouvelle-Orléans—Comptant.

Pour les 2,200 acres de terres plantés de gros arbres, plus ou moins, comptant. Pour les 949 acres, plus ou moins, de terre, avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc—Un quart comptant, et le reste en paiements de 1, 2 et 3 ans de crédit, pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 6 0/0 par an d'intérêt à partir de la date jusqu'à parfait paiement; 5 pour cent d'honoraires d'avocat dans l'éventualité d'un procès pour le recouvrement des billets; les améliorations devront être assurées et la police d'assurance transférée au ou aux porteurs des billets; et ils assumeront les taxes dues et exigibles en 1894 sur toute la susdite propriété en sus du prix d'adjudication; 10 pour cent comptant du montant de l'adjudication seront requis au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Sam'l Flower, notaire, aux frais des acquéreurs.
10 mars—10 17 24 31—avril 7 11

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. FRIEDRICHS & CO.

ATTENTION CAPITALISTES ET SPECULATEURS!

Propriétés Placées dans un Site Attrayant et de Choix.

Propriété Améliorée

Dans la partie inférieure de l'Avenue St Charles et dans une section qui s'améliore rapidement du

SIXIEME DISTRICT

Le Cottage en Bois, Une Grand Ecurie
—ET—
Quatorze bons et grands Terrains, Situés à l'encoignure de la rue St-George et de l'Avenue Henry Clay.
—ET CE—
Carré d'Ilet admirablement Situé,

Avec deux Cottages simples en bois, borné par les rues
Baronne, Dryades, Bordeaux et Upperline.

Sur le parcours de la nouvelle ligne de chars électriques de Judah Hart,

Et dans un voisinage s'agrandissant et magnifiquement amélioré.

Successions de Louis Wyman et de Charlotte A. F. Wyman, sa femme.

No 28,366—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE—GEO. G. FRIEDRICHS, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 11 avril 1894, à midi à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez de chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St Charles entre Gravier et Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la Paroisse d'Orléans, daté du 10 février 1894 et rendu dans la succession ci-dessus, la propriété de grande valeur ci-après décrite, à savoir—

Sur l'avenue Henry Clay et la rue St-George.

1° Quatorze certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous les droits, passages et privilèges qui s'y trouvent et qui y appartient, situés dans le sixième district de cette ville, et dans cette partie communément appelée Burtheville et désignés comme lots Nos 6 à 19 inclusivement de l'ilet No 101, compris dans la limite de Bloomingdale, avenue Henry Clay et les rues St George et Long d'après un plan de L. Bringier, voyer, sous la date du 24 janvier 1854, et mesurant comme suit, à savoir: Les lots de No 6 au No 10 inclusivement mesurent chacun 30 pieds de face à l'avenue Henry Clay sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles, le lot No 10 formant l'encoignure de la rue St George et de l'avenue Henry Clay, le lot No 19 touche par le fond aux lots Nos 6 à 10 ci-dessus décrits et fait face à la rue St-George, les lots Nos 19, 18, 17 et 16 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue St George sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et le lot No 15 forme l'encoignure de la rue St-George et la limite de Bloomingdale, mesure 17 pieds 1 pouce 5 lignes de face à la rue St George sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles et la limite de Bloomingdale et 150 pieds de profondeur sur les autres lignes opposées. Les lots Nos 16 et 14 touchent aux dits lots du No 14 au No 15 dans le fond et mesurent comme suit, à savoir: Lots Nos 11 12 et 13, chacun, 30 pieds de face à la rue Long sur 150 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Le lot No 14 forme l'encoignure de la rue Long et mesure 32 pieds 4 lignes de face à la rue Long sur 150 pieds de profondeur sur la ligne de côté du lot No 13, par 150 pieds 1 pouce et 3 lignes de profondeur sur la limite de division de Bloomingdale, et 39 pieds 3 pouces et 6 lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations consistent en un cottage simple en bois, bien situé, à l'encoignure de l'avenue Henry Clay et de la rue St-George, retiré de la rue, et contenant une galerie sur le devant, quatre chambres, hangar, citerne, etc. Les lots se trouvant sur la rue St-George contiennent une belle écurie de plus deux cottages simples en bois, chacun d'eux contenant trois chambres. La description plus complète sur le plan qui se trouve exposé à l'endroit où la vente doit avoir lieu.

Ces splendides lots seront vendus séparément, au gré des acquéreurs. Ils se trouvent parmi les lots les mieux situés de cette avenue si bien pavée et magnifiquement ombragée. Leur voisinage immédiat est orné de demeures modernes et nouvellement construites, et comme confort, tranquilité et entourage naturellement pittoresque, ils n'ont pas d'emplacement supérieur en ville.

2° Cet ilet de terre de valeur et bien situé, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville désigné comme ilet No 75 et borné par les rues Baronne, Dryades, Bordeaux et Upperline, mesurant 300 pieds de face à la rue Bordeaux, 302 pieds de face à la rue Upperline, 163 pieds de face à la rue Baronne, et 122 pieds 4 pouces de face à la rue Dryades, subdivisé en lots plus amplement décrits sur un plan fait par MM Jno F Braun & Cie, exposé à l'endroit de la vente.

Les améliorations consistent en deux cottages simples en bois ayant chacun trois chambres, etc., un étant situé à l'encoignure des rues Baronne et Bordeaux, et l'autre à l'encoignure des rues Baronne et Upperline. Ils sont tous deux loués et rapporte $9 par mois. La nouvelle ligne de chemin de fer électrique passe sur chacune des rues Baronne et Dryades. Ces terrains de choix seront vendus séparément au gré des acquéreurs. Ils sont beaucoup désirés pour une résidence de choix, étant sur la ligne de chemin de fer électrique et chemin Gravel.

Elles sont à proximité de l'avenue St Charles, dans un quartier nouvellement bâti et dans une section se développant rapidement. Les personnes cherchant un site pour résidence feront bien d'examiner cette belle localité.

Conditions.—Un tiers comptant et le reste à un et deux ans de crédit avec billets d'acquéreurs portant intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur et toutes les autres clauses de garanties. Les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1894 et feront un dépôt de 10 pour cent pour lier les ventes.

Les actes de vente pardevant Jno. J. Ward, notaire, aux frais des acquéreurs.
7mars—7 14 21 28—avril 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Batture de Valeur à Alger,

Touchant à la Propriété de la Southern Pacific Railroad and Steamship Company et à proximité des débarcadères des Ferries.

Succession de Maurice G. Hughes.

No 40,361—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO—GEO. G. FRIEDRICHS, encanteur—Bureau, No 177 rue Commune.—MERCREDI, 18 avril 1894, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, signé le 15 mars 1894 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

L'intérêt indivis des trois-quarts et possession dans et à un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges qui y appartiennent, y compris tous les droits d'alluvion ou de batture ou accroissements de battures y attachés, situé dans le Cinquième District de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississippi, longeant et faisant face aux lots 4 et 5 dans l'ilet numéroté 3, sur le plan original de ce morceau de terre communément connu comme la propriété du Brooklyn Warehouse Company fait par W. T. Thompson le 7 janvier 1849, et déposé pour référence au bureau de James Graham, ancien notaire en cette ville, laquelle dite portion de terre mesure 45 pieds de face sur le Chemin Public, ou la rue Patterson, et s'étend de là aux rives du fleuve Mississippi, étant bornée au dessus par la continuation au Mississippi de la ligne divisant les lots Nos 3 et 4, du dit ilet No 3, sur le susdit plan de Thompson, qui le sépare de la propriété appartenant à la Morgan's Louisiana and Texas Railroad Company, et au-dessous par la propriété appartenant à Mme Hariet J. Sumner.

Cette splendide propriété de batture touche à la vaste propriété de la Southern Pacific Company, et est accessible au débarcadère du ferry et le dry dock, et autres grandes industries.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur à assumer les taxes dues et exigibles en 1894 en sus du prix d'adjudication; un dépôt de 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Jeff C. Wenck, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
18 mars—18 19 20 21 28—4 11 18 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de Bureau,

Roll-Top Desk, Coffre-fort en fer à Combinaison, Elégante Bibliothèque, Service d'Alarme d'Incendie, Grande Pendule à Calendrier, Grand Pupitre, Table de Bureau, Chaises, Comptes Courants et Divers.

I. N. Marks & Son, etc. vs leurs Créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 41 453.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CO—Geo. G. Friedrichs, encanteur — Bureau, 177 rue Commune — SAMEDI, 7 avril 1894, à 10:30 heures A. M., dans le bureau, au premier étage de la bâtisse No 12 Commercial Place, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, signé le 22 mars 1894, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Le tout et particulièrement les meubles de bureaux, effets mobiliers, comptes courants, etc, d'après un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant sur les lieux.
27 mars—27 28—avril 4 à date.

VENTES A L'ENCAN.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cette Commode Résidence en Briques

Avec Terrains Spacieux et Bien Entretenus.
No 163 RUE ANNONCIATION
Coin de la rue Terpsichore.

Succession de Howard A. Marks.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,910.

PAR G. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune.—MERCREDI, 9 mai 1894, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon T. C. W. Ellis juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, en date du 2 avril 1894 et rendu dans l'affaire de la succession ci-dessus—

La résidence en briques à deux étages bien bâtie, avec mansarde, recouverte en ardoises No 163 rue Annonciation, coin Terpsichore, retirée de la banquette, avec grillage, ayant couloire à chaque étage, salon double, salle à manger, cuisine avec range, office, chambres à bain chauffée, etc. chambre à bain et balcon au premier étage et deux grandes chambres dans la mansarde. Les principales chambres sont bien disposées, eau chaude et froide dans la cuisine et la chambre à bain. Il y a une bâtisse en bois dans le fond, ayant une chambre à repasser, chambre à charbon et bois et grandes chambres dans le haut, hydrant, 3 cuves etc. Le terrain est grand, avec un grand jardin de face et sur les côtés, une cour bien pavée dans le fond et sont décrits comme suit, à savoir:

Deux certains lots de terre, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Terpsichore, Constance et Melpomène, mesurant, ensemble 56 pieds 5 pouces et face à la rue Annonciation, sur une profondeur de 114 pieds 1 pouce et 4 lignes et face à la rue Terpsichore, entre lignes parallèles, et fait face à une double ligne de chemin de fer et une rue pavée en granit et est située dans une des meilleures parties de la jolie et large rue. Cette résidence bien bâtie est très commode et convenable.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt, les actes doivent contenir les clauses de transfert de polices d'assurance, 5 pour cent d'honoraires d'avocat, etc. L'acquéreur assumera les taxes de 1894 et fera un dépôt de 10 pour cent comptant

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.
5 avril—5 11 18 25—2 9 mai

ANNONCE JUDICIAIRE.

Résidence et magasin de valeur à deux étages,

297 rue St-Thomas entre St-James et Félicité et le

COTTAGE ÉLIGIBLE,

No 38 rue Laurel, entre St-André et Ste-Marie.

Succession de Geo. Vogelsanger et femme.

No 41,118—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR GEO G. FRIEDRICHS & CO—GEO. G. FRIEDRICHS Encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 11 avril 1894, à midi, à la Bourse de l'Hôtel St Charles, il sera vendu à l'encan en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile, Division E pour la paroisse d'Orléans en date du 1er mars 1894 et rendu dans l'affaire de la succession ci-dessus intitulée—

1° Une résidence et magasin en bois, à deux étages couvert en ardoises, No 297 rue St Thomas entre St James et Félicité, ayant grand magasin avec vitrines, trois chambres, avec une grande allée en briques, hangar, deux cuves, une grande cour dans le fond et corridor, et trois chambres en haut. Le lot est décrit comme suit, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville désigné par la lettre A d'après un plan dressé par Th. Rettingal, voyer, le 2 mai 1845 et mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue St Thomas entre St-James et Félicité sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles.

2° Une résidence en bois à un étage No. 38 rue Laurel entre St-André et Ste Marie, ayant deux chambres et cuisine détachée, cuve, grande cour dans le fond, etc. Le lot est décrit comme suit, à savoir: Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations, située dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St André, Ste-Marie, Laurel et Annonciation formant une partie du lot de terre désigné par le numéro 40 du dit ilet, laquelle portion de terre mesure 30 pieds 3 pouces et 1 ligne de face à la rue Laurel sur une profondeur de 150 pieds sur la ligne des lots 18, 19 et 20 et 150 pieds 6 pouces sur la ligne de l'autre portion du lot No 40.

Dans un voisinage tranquille et convenable près des églises, des écoles et des lignes de chars. Loyer, $72 par an.

Conditions.—Comptant et l'acheteur assumera les taxes dues et exigibles en 1894, au-dessus du prix d'adjudication et déposera 10 pour cent du prix d'achat au comptant afin de lier la vente.

Les actes de vente pardevant Jeff. C. Wenck, Esq. notaire public, aux frais des acquéreurs.
7mars—7 14 21 28—av 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Lots de Valeur pour Bâtir,
Près de l'avenue du Canal,
Rue Génois, Gasquet et Palmyre.

Succession de Joseph A. Burk.

No 33,354—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR GEO. G. FRIEDRICHS & CIE.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, 177 rue Commune.—MERCREDI, 11 avril 1894 à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, daté du 2 mars 1894, et rendu dans l'affaire de succession ci-dessus—

Huit lots de terre, bien situés, avec tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant situés dans l'ilet No 707, Premier District de cette ville, borné par les rues Génois, Gasquet, Palmyre et Clark et désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 18, 19, 20 et 21 d'après un plan de G. T. Dunbar déposé dans le bureau de G. J. Mossy, ancien notaire en cette ville, daté le 12 avril 1848, le dit lot No 1 forme l'encoignure des rues Génois et Gasquet, mesurant 33 pieds 6 pouces de face à la rue Gasquet sur 108 pieds de profondeur et de façade à la rue Génois, et les lots Nos 2, 3 et 4 se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Gasquet sur une profondeur de 108 pieds entre lignes parallèles, le dit lot No 21 forme l'encoignure Palmyre et Génois, et mesure 33 pieds 6 pouces de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 108 pieds et de face à la rue Génois, et les dits lots 18, 19 et 20 se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Palmyre sur une profondeur de 108 pieds, entre lignes parallèles. A un ilet seulement de l'avenue du Canal et dans un voisinage s'améliorant.

Conditions—La moitié comptant et la balance à crédit de 1 et 2 ans, en billets de l'acquéreur portant 7 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de la vente jusqu'à paiement final, garantis par hypothèque et privilège du vendeur; les acquéreurs assumeront les taxes de 1894, et 10 pour cent comptant du prix de l'adjudication seront requis pour lier la vente.

Actes de ventes pardevant James Fahey, Esq., notaire aux frais des acquéreurs.
7 mars—7 14 21 28—av 4 11

PAR JAS P. GUINAULT.

Propriétés situées à Alger, anciennement McDonoghville.

Succession de Dame Martha Mason, épouse de John Charles Maikell.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—MERCREDI, 11 avril 1894, il sera vendu, à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 mars 1894—

Propriétés Foncières.

Deux lots de terre contigus, avec toutes les bâtisses et améliorations qui en dépendent situés à Alger, Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 154, renfermé par les rues Madison, Newton, Homer et Monroe désignés par les lettres A et B. Lesquels lots de terre mesurent chacun 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Madison, sur 95 pieds 11 pouces de profondeur. Le lot A formant l'encoignure des rues Madison et Newton.

Les améliorations sur le lot A comprennent une maison de cinq chambres avec corridor d'entrée sur le côté, citerne, jardin, etc., etc.

Sur le lot B—un cottage double, Nos 54 et 54 1/2 rue Madison, ayant six chambres, un grand hangar, lieux d'aisance, citerne, jardin, etc., etc.

Le tout conformément aux plans qui seront exposés à la Bourse.

Les chars allant de Gretna à Alger passent devant la propriété, et se trouve aussi à une petite distance du débarcadère du ferry de la rue du Canal.

Actions.

Douze actions de $200, chacune du fonds capital du Pelican Homestead Association de cette ville, d'après le certificat No 229 en faveur de John Charles Maikell, de la valeur non acquise (withdrawal value) de $1007 65/100.

Sept actions de $20 chacune du fonds capital, du Algiers Brewing Association, d'après les certificats Nos — et 276.

Conditions—Pour les actions: comptant—Pour les propriétés foncières: un tiers ou davantage comptant et la balance à 1 et 2 ans de crédit, en billets garantis par hypothèque portant 8 pour cent d'intérêt par an, du jour de la vente, avec toutes les clauses pénales d'usage, comprenant lien du vendeur, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, assurance et transfert de polices. Les acquéreurs assumeront en outre du prix de leur adjudication les taxes pour l'année 1894—et feront un dépôt de 10 pour cent comptant sur le montant de leur prix d'achat pour garantir la vente.

Actes de vente pardevant Benjamin Ory, notaire.
11 mars—11 14 21 28—av 4 11

Avis.

Excursions du dimanche à bas marché sur le New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7.05 P. M. Billets, aller et retour, 50c. 75c et $1.00.

J. S. LANDRY, Surintendant.
J. S. LANDRY, Agent général pour le Frêt et les Passagers
25 oct—sam et dim